

SYNDICAT MIXTE DES PORTES DU HAUT-DOUBS



COMITE SYNDICAL DU 7 mars 2016



COMPTE RENDU

Plan Climat Energie :

Nouvelle enveloppe Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte 2 (TEPCV2)

Fin d'année 2015, le ministère nous a annoncé que notre territoire serait à nouveau doté d'une nouvelle enveloppe TEPCV à hauteur de 500 000 €.

Les critères utilisés lors de la première phase de contractualisation (thématiques traitées, actions finançables, etc.) restent d'actualité.

Il a été présenté les projets proposés en groupe de travail et en bureau communautaire le 15/02/2016 dans le cadre de cette seconde enveloppe comme dans le tableau ci-dessous.

Maitre d'ouvrage	Projets	Coût prévisionnel	Financement TEPCV2	Autres financements	Autofinancement
Avoudrey	Mise en place géothermie		42 000		
Loray	Réseau de chaleur	130 000	42 000	CG 31 373	68 627
Etalans	Chaufferie bois (espace socio-culturel, salle socio)		42 000		
Valdahon (coordonnateur groupement de commandes)	AMO pour le groupement de commandes pour la rénovation de l'éclairage public	26 500	20 400		6 100
Orchamps Vennes	Chaufferie bois, réaménagement d'un bâtiment en bibliothèque		42 000		
Vercel	Chaufferie bois		42 000		
CCPPV	Achat véhicule électrique	17 000	13 600		3 400
CCPPV	Création d'une plateforme de stockage	320 000	256 000		60 000
TOTAL		493 500	500 000	31 373	138 127

- **Le Comité Syndical a autorisé le Président à signer tout document y afférent y compris la convention de financement.**

Avenant à la convention entre les partenaires financiers de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Lors de la signature du Contrat d'Aménagement et de Développement Durable (CADD) entre la Région Franche-Comté et notre territoire, nous avons intégré le volet suivi et animation de l'OPAH Effilogis ainsi que les audits et les travaux de rénovation pour atteindre le niveau BBC.

En avril 2015, une convention cadre avait été signée avec les différents partenaires financiers (Département, Etat, Région, ADEME).

Afin de préciser l'engagement financier de la Région au titre du CADD et du programme Effilogis, un avenant à la convention doit être signé.

L'avenant précise le montant des enveloppes prévisionnelles consacrées par la Région pour les audits et les travaux à hauteur de **173 850 €** et de 5 412 € pour le suivi-animation selon l'échéancier suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3	Total TTC
Enveloppe prévisionnelle travaux – Région*	53 000 €	53 000 €	53 000 €	159 000 €
Dont BBC globale	48 000 €	48 000 €	48 000 €	144 000 €
Dont BBC par étapes	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
Enveloppe prévisionnelle Audits Effilogis*	9 900 €	9 900 €	9 900 €	29 700 €
Région	4 950 €	4 950 €	4 950 €	14 850 €
ADEME	4 950 €	4 950 €	4 950 €	14 850 €
Enveloppe prévisionnelle Ingénierie liée à Effilogis				TOTAL HT
ADEME	1 804 €	1 804 €	1 804 €	5 412 € HT
Région	1 804 €	1 804 €	1 804 €	5 412 € HT

➤ le comité syndical est informé en séance que le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine Vercel a autorisé le Président :

- à signer cet avenant
- à solliciter les subventions auprès de la Région

Aménagement du territoire :

Point d'information du PLUI valant SCoT :

Nous avons reçu l'arrêté du préfet quant à la dérogation « valant SCoT ». Le marché est quant à lui rédigé. Mais la DDT nous demande de ne pas le publier en raison de la recodification du code de l'urbanisme.

⇒ L'envoi des documents a été fait aux communes.

Vie associative et culturelle :

Point d'information Site Remarquable du Goût :

L'association des Sites Remarquables du Goût a reçu le Président de la Fédération Nationale et une représentante du ministère de la Culture fin janvier. Deux jours de visites étaient organisés afin de promouvoir les salaisons en Tuyé.

L'objectif était une inscription à l'inventaire du patrimoine mondial de l'Unesco.

Un dossier est en cours de rédaction afin d'être présenté au Ministère de la Culture. Nous en serons destinataire le mois prochain. Nous attendons l'accord du ministère avant de pouvoir communiquer à la presse cette excellente nouvelle.

Gestion des déchets :

Le marché d'étude à l'échelle du PREVAL sur l'optimisation de la collecte est en cours de réalisation. Un comité technique s'est réuni le 03/03/2016 et les premiers comptes rendus au Comité de Pilotage des élus sera établit le 18/03/2016.

Il a été fait un point d'étape sur ce dossier en séance.

Travaux de la commission gestion des déchets du 04/03/2016 :

La commission déchets s'est réunie le 04 mars 2016 afin de travailler sur les sujets principaux suivants :

- L'organisation de la collecte en Porte à Porte sur le Pays pour le 01/01/2017.
- Le conseil de communauté a validé le principe d'intégrer dans la future consultation d'achat des bacs jaunes, une option de distribution tout en convenant qu'il serait préférable d'organiser la distribution en interne selon les principes suivants :

- Pour les petites communes (dont le nombre de bacs est inférieur à 100) la distribution de ferait par les services communaux (agents et élus)
 - Pour les communes dont le nombre de bacs est supérieur à 100 : idem mais avec un soutien technique du service technique de la CCPPV si besoin.
 - La CCPPV fournira aux communes tous les éléments nécessaires à une bonne organisation (bases de données, process de distribution...)
- Le marché de collecte et de facturation avec le prestataire actuel qui se termine le 31/12/2016 et qui est en lien direct avec le travail d'étude globale sur l'optimisation de la collecte réalisée à l'échelle du PREVAL HD.
- Il a été évoqué qu'un nouveau marché d'une année avec une prolongation de 2 ou 3 années sera sûrement nécessaire afin d'attendre les orientations qui seront prises par la CCPPV suite aux conclusions du bureau d'étude.
- Les détails des évolutions des prix conformément au vote du 07/12/2015 du conseil de communauté relatif à une augmentation globale des prix de 2.55 % et qui correspondait à une augmentation globale de 45 000 € ont été présentés selon le tableau ci-dessous :



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de communes du Pays de Pierrefontaine Vercel

Le 07/03/2016 à 20h00

Impact de l'augmentation votée en décembre 2015 sur l'évolution des tarifs pour 2016
 $2,55\% \times 1\,765\,000 \text{ € de RI} = 45\,000 \text{ €}$

Volume du bac	Abonnement pour un an (hors levées) = 70% soit 31 500 € à répartir				Tarif d'une levée (12 minimum par an) * = 30% soit 13 500 € à répartir		
	Particuliers avec bac jaune à domicile	Professionnels et Collectifs avec bac jaune à domicile	Particuliers avec bac jaune en PAV	Professionnels et Collectif avec bac jaune en PAV	Particuliers, associations, administrations	Professionnels	Habitats collectifs
140 L					1,00 €	2,01 € 2,08 €	4,07 € 4,84 €
240 L	Ancien tarif:		Ancien tarif:		2,75 € 2,85 €	3,45 € 3,57 €	8,00 € 8,29 €
360 L	151,37 €	Nouvel abonnement	117,06 €	Nouvel abonnement	3,48 € 3,61 €	5,18 € 5,37 €	12,00 € 12,43 €
660 L	Nouveau tarif:	159,84 €	Nouveau tarif:	125,53 €	6,30 € 6,53 €	9,50 € 9,84 €	22,00 € 22,80 €
770 L	154,96 €		120,65 €		7,34 € 7,60 €	11,08 € 11,48 €	25,66 € 26,59 €
1000 L						14,39 € 14,91 €	

22

Administration générale :

Rapport d'Orientations Budgétaires

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2016, il a été fait le bilan de l'année 2015 et les prévisions 2016 seront évoquées en séance.

Les documents suivants ont été commentés lors du Comité :

- Comparatifs budgétaires arrêtés 2015 sur le budget du SMPHD.
- Grand livre du budget 2015.
- Projets 2016

➤ **Le comité syndical a approuvé ce Rapport sur les Orientations budgétaires.**

Services à la population

Internet très haut débit :

En juillet 2015, les élus de la communauté de commune d'Ornans et des Premiers Sapins et le groupe de travail de la CCPV en charge de ce dossier ont rencontré le SMDTH (syndicat mixte départemental du très haut débit).

Celui-ci nous propose d'adhérer à ce syndicat moyennant un cout de 10 euros par ans et par habitant soit un coût annuel de 200 000 € et cela pendant 15 ans soit un cout total de 3 000 000 d'euros.

La mise en place du très haut débit, avec le Syndicat, se fait par la fibre à toutes les maisons : Tout le monde bénéficierait du très haut débit.

Mais nous devrions attendre 15 ans avant d'avoir le très haut débit.

Cette dépense est une dépense de fonctionnement pour laquelle nous devons mettre en face des recettes de fonctionnement.

C'est-à-dire : trouver un financement par la fiscalité directe ou indirecte ???

Courant septembre nous avons rencontré orange, ceux-ci nous sont plutôt partisans d'une montée en débit progressive. C'est-à-dire la mise en place de fibre sur les grands axes prioritaires puis un raccord du réseau de cuivre existant qui apportera une montée en débit (MED) ce qui apporte un confort supérieur sans pour autant avoir le très haut débit.

Cette montée en débit serait beaucoup plus rapide.

Le cout de sa mise en œuvre doit être évalué pour pouvoir se déterminer.

Nous devons donc mener une étude de faisabilité afin que chacun puisse être servi le mieux possible. C'est pourquoi nous avons rencontré un cabinet d'étude en décembre.

Pour réaliser cette étude nous devons tout d'abord acheter des informations indispensables détenues par orange pour un montant de 1 800 € et l'étude coute 7 200 € pour les deux communautés de communes et la commune nouvelle. La part à charge de la CCPPV serait de 6 000 €.

Le groupe de travail qui a rencontré ces partenaires propose, à ce stade, la stratégie suivante :

- 1) Faire réaliser cette pré-étude afin de pouvoir se déterminer vis-à-vis de la politique proposée par le SMTHD pour :
 - Disposer des informations d'infrastructures sur notre territoire
 - Disposer de chiffrages sur les couts estimatifs d'un projet de Montée en Débit
 - Permettre une discussion constructive et argumentée avec le SMDTHD

- 2) De continuer à travailler les pistes de financement :
- de dépenses de fonctionnement en cas d'adhésion au SMDTHD
 - de dépenses d'investissement si MED

➤ **Ces informations n'ont pas appeler de vote du comité syndical.**

Questions diverses